

Orientales, lesquelles fournissent des soldats mais cessent de les payer du moment qu'ils laissent le pays. Mais le Canada est une des nations faisant partie de l'empire et dans une situation bien différente des Indes.

Le "Globe" dans son édition du 9 janvier dernier donnait un résumé de ce que devait contenir le discours du trône. On était porté à croire que les renseignements mentionnés dans cet article étaient de source officielle, mais tel n'était pas le cas. Le "Globe" disait:

Il y sera dit que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour faire payer les frais des contingents de volontaires canadiens envoyés dans le Sud-africain par le Canada, et on y donnera aussi une définition plus complète de la mesure de notre responsabilité dans la défense de l'empire.

Le 13 de janvier, le "Globe" disait en réponse à une critique du "Star" sur cette question:

Dans le programme en question, il n'est touché qu'à un seul nouveau sujet—les contingents de volontaires canadiens envoyés dans le Sud-africain, et nous avons alors déclaré qu'à notre avis le parlement devait supporter tous les frais de ces contingents. Voilà l'attitude que nous avons prise sur cette question dès qu'il a été décidé d'envoyer un contingent et nous ne la modifions pas.

Voilà ce que disait l'organe du gouvernement dans la province d'Ontario. Le "Soleil," l'organe personnel de l'honorable premier ministre dans la cité de Québec, publiait ce qui suit, le 3 janvier dernier :

Il nous semble que M. Laurier devrait se rendre au désir populaire et annoncer dans le discours du trône que le Canada paiera toutes les dépenses de ses soldats.

Le "Herald" de Montréal, qui est connu comme un des journaux les plus dévoués à la cause du gouvernement dans la province de Québec, disait le 12 janvier:

Il ne peut y avoir de doute que le parlement va autoriser le paiement de tous les frais des contingents que le Canada a envoyés à l'empire.

A son tour, le "Free Press" d'Ottawa, dit:

Il est probable que le gouvernement canadien va proposer, dans le discours du trône, de payer toutes les dépenses du contingent, y compris la solde complète des volontaires durant leur séjour en Afrique. Une telle mesure doit obtenir la sanction du parlement, mais, comme l'a déjà fait remarquer sir Charles Tupper, ce projet est certain de rencontrer l'opposition générale. Cette dépense n'affectera que bien légèrement le budget du Canada, car, même après avoir payé les frais des volontaires déjà partis pour le Cap, le ministre des Finances restera avec un surplus de plusieurs millions à annoncer à la Chambre. Cette proposition reçoit l'approbation des principaux amis du gouvernement.

J'appelle l'attention de l'honorable premier ministre sur cette déclaration.

A six heures la séance est suspendue.

Sir CHARLES TUPPER.

SEANCE DU SOIR.

Sir CHARLES TUPPER: Lorsque vous avez suspendu la séance, M. l'Orateur, j'étais en frais de m'adresser à l'honorable chef de la droite pour essayer de lui faire comprendre que conformément au principe énoncé par lui dans son discours à Sherbrooke, il était du devoir du gouvernement, dans une question de cette nature, de se rendre au désir unanime de la masse du peuple de ce pays. Je voulais lui dire qu'il trouverait certainement, dans cette unanimité de sentiments qui prévaut chez les citoyens de ce pays, une raison suffisante pour adopter une politique qui, à mon avis, est nécessaire pour l'honneur et les intérêts du Canada, c'est-à-dire que les dépenses des contingents canadiens soient payés par le peuple canadien.

Je prie l'honorable premier ministre de vouloir bien remarquer que non seulement les journaux conservateurs, mais même les principaux organes du parti libéral sont unanimes à demander l'adoption d'une telle politique. Je puis ajouter que j'ai eu l'honneur d'adresser la parole devant des citoyens de toutes les races et de toutes les croyances qui composent ce pays, des libéraux et des conservateurs, et j'ai déjà pu me convaincre que tous étaient unanimes sur ce point. En présence de ces faits, je crois donc qu'il est du devoir du gouvernement de prendre les mesures qu'il jugera nécessaires pour se rendre au désir de la masse du peuple canadien.

Une autre preuve de ce que je viens de dire se trouvait encore, d'une manière bien remarquable, dans ces différentes associations de charité qui se sont formées dans tout le Canada pour augmenter le fonds de secours aux soldats. La Chambre admettra avec moi que jamais dans l'histoire du Canada on a vu, toutes les classes et tous les partis qui composent ce pays, faire preuve d'autant d'enthousiasme et d'union et dépenser aussi largement leur argent, afin de procurer tout le confort possible à nos volontaires qui sont allés représenter le Canada en Afrique.

C'est lorsque l'on voit les citoyens de toutes les classes de la société, le riche comme le pauvre, dans toutes les parties du pays, disposés à dépenser leur argent et à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour montrer que le Canada apprécie à sa juste valeur la conduite de ses braves volontaires qui vont faire honneur à leur pays et défendre l'intégrité de l'empire sur les champs de bataille. C'est alors, dis-je, que l'on comprend la force de ce sentiment. Je n'insisterai pas plus longuement sur ce point, mais j'espère que l'honorable premier ministre en comprendra toute l'importance. S'il veut se rendre au désir clairement exprimé par les citoyens de toutes les parties du pays, il prendra tous les moyens possibles pour prouver que le Canada est prêt à supporter toutes les dépenses qu'entraîneront l'entretien des vo-